

# Rapport Financier 2018/2019



Révéler la passion qui vous anime.

# SOMMAIRE

<b>01/ Rapport de gestion</b>	<b>P.3</b>
<b>02/ Bilan actif au 31/08/2019</b>	<b>P.4</b>
<b>03/ Bilan passif au 31/08/2019</b>	<b>P.5</b>
<b>04/ Compte de résultat 2018/2019</b>	<b>P.6</b>
<b>Compte de résultat pro-forma</b>	<b>P.7</b>
<b>05/ Annexe aux états financiers</b>	<b>P.9</b>
<b>06/ Rapport du commissaire aux comptes</b>	<b>P.20</b>
<b>07/ Rapport spécial du commissaire aux comptes</b>	<b>P. 23</b>
<b>08/ Présentation du budget triennal</b>	<b>P.25</b>

# RAPPORT DE GESTION AU 31/08/2019

La mise en place d'une vraie comptabilité analytique, reflet de notre organisation et de ses missions, a modifié nos pratiques de comptabilisation en réorganisant notre plan comptable général. Les prévisions budgétaires présentaient un exercice 2018/2019 très légèrement déficitaire. À l'établissement des comptes annuels, l'exercice au 31 août 2019 se solde par un résultat excédentaire de 280 341 €. Le résultat d'exploitation positif à hauteur de 338 199 € s'explique principalement par la hausse des subventions partiellement immobilisées en fonds dédiés, la hausse des droits d'engagement et des mises à disposition de personnel et la baisse des frais de voyages et de déplacement. On constate par ailleurs sur l'étude du résultat analytique global que les frais de fonctionnement hors coût de production représentent pratiquement 100 % de la subvention de fonctionnement perçue de notre Ministère de tutelle.

## Informations sur le bilan

Les capitaux propres nous permettent de nouveau de financer nos valeurs nettes immobilisées et de dégager un fonds de roulement net global à hauteur de 45 532 € qui prend en charge notre besoin en fonds de roulement de 44 017 €. Ce levier positif est dû, entre autre, aux fonds dédiés liés aux deux subventions « Héritage et société » pour les actions de développement à destination de l'éveil de l'enfant et de notre système informatique. On constate par ailleurs une hausse des produits à recevoir compte tenu du retard de versement de la subvention de fonctionnement et parallèlement une baisse de nos dettes. Enfin, conformément à la convention qui nous lie, notre filiale Forma' a commencé à rembourser le 1/6<sup>e</sup> de son emprunt.

## Informations sur le compte de résultat

**Produits :** Le total des produits d'exploitation est de 3 532 538 € et est en augmentation de 278 367 € par rapport à l'exercice précédent. Les collectes sont en baisse suite à la perte de nos partenariats avec Cap France et Appart'city et compte tenu de mécénat exceptionnel perçu en 2018 dans le cadre du 120<sup>e</sup> anniversaire et de SoLeader. Les transferts de charges notamment de personnel sont en baisse suite à un moindre suivi de formations professionnelles par nos salariés et de prises en charge restreintes par l'OPCO (opérateur de compétences).

**Charges :** Le total des charges d'exploitation est de 3 194 339 € soit une augmentation de 29 668 € par rapport à 2017/2018. Compte tenu des engagements restants à réaliser sur les subventions « Héritage et société », les postes de dotations et provisions sont en hausse de 159 430 €. Par ailleurs nous subissons la suppression du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le résultat financier est une perte de 4 336 € après prise en compte du versement par la filiale FGSPF, Boutique officielle, de dividendes sur son résultat 2018 d'un montant de 2 000 € qui comblent partiellement les intérêts d'emprunt. Le résultat exceptionnel est négatif de 53 222 € dans le cadre notamment du soutien apporté à nos deux filiales par la mise à disposition à titre gracieux d'une partie de nos salariés.

**Affectation du résultat :** Il vous est proposé d'affecter le résultat 2018/2019 soit un excédent de 280 340.63 € au crédit du compte de report à nouveau. Après affectation, ce compte s'élèvera à 1 400 593.69 euros.

# BILAN ACTIF AU 31/08/2019 – FSCF

ACTIF	AU 31-08-2019			AU 31-08-2018
	Valeurs Brutes	Amort. Prov.	Valeurs Nettes	N-1
Brevets, Marques et Logiciels	479 740	339 717	140 023	163 357
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>479 740</b>	<b>339 717</b>	<b>140 023</b>	<b>163 357</b>
Terrains	345 878	0	345 878	345 878
Constructions	1 840 485	690 501	1 149 984	1 216 360
Installations générales et matériels	109 576	62 412	47 164	57 753
Matériels de bureaux et mobiliers	200 029	152 086	47 943	52 481
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	47 546
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 495 969</b>	<b>905 000</b>	<b>1 590 969</b>	<b>1 720 016</b>
Participation EURL FGSPF	13 720	0	13 720	13 720
Participation SASU Institut de formation FORMA'	20 000	20 000	0	0
Prêts	75 000	0	75 000	90 000
Dépôts et cautionnement	6 700	0	6 700	6 700
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>115 420</b>	<b>20 000</b>	<b>95 420</b>	<b>110 420</b>
<b>TOTAL 1 : ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>3 091 131</b>	<b>1 264 716</b>	<b>1 826 412</b>	<b>1 993 794</b>
Stocks fournitures de bureaux	12 037	0	12 037	11 091
Stocks approvisionnements activités	5 996	0	5 996	6 029
Stocks marchandises	5 400	0	5 400	13 770
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>	<b>23 433</b>	<b>0</b>	<b>23 433</b>	<b>30 889</b>
Avances et acomptes versés sur commande	25 130	0	25 130	63 591
Structures, adhérents, usagers et comptes attachés	380 652	19 556	361 096	282 148
EURL FGSPF	31 198	0	31 198	30 412
SASU Institut de Formation FORMA'	11 113	0	11 113	1 221
Autres	8 715	0	8 715	6 363
Produits à recevoir	320 000	0	320 000	86 246
<b>CREANCES</b>	<b>776 808</b>	<b>19 556</b>	<b>757 252</b>	<b>469 982</b>
Banques	431 451	0	431 451	116 222
Caisses	431	0	431	1 349
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>431 882</b>	<b>0</b>	<b>431 882</b>	<b>117 571</b>
Charges constatées d'avances	40 739	0	40 739	61 268
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>40 739</b>	<b>0</b>	<b>40 739</b>	<b>61 268</b>
<b>TOTAL 2 : ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 272 861</b>	<b>19 556</b>	<b>1 253 305</b>	<b>679 710</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 363 993</b>	<b>1 284 272</b>	<b>3 079 718</b>	<b>2 673 504</b>

## BILAN PASSIF AU 31/08/2019 – FSCF

<b>PASSIF</b>	<b>AU 31-08-2019</b> <b>Valeurs Nettes</b>	<b>AU 31-08-2018</b> <b>Valeurs nettes</b>
Fonds associatifs	14 741	14 741
Réserves	233 717	233 717
Report à nouveau	1 120 253	1 099 802
Résultat de l'exercice	280 341	20 451
Subvention d'équipement	222 892	237 735
<b>TOTAL 1 : CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 871 944</b>	<b>1 606 446</b>
Provision pour indemnités de fin de carrière	126 835	125 030
Provision pour Assises des Activités	11 570	11 570
<b>TOTAL 2 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>138 405</b>	<b>136 600</b>
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	147 884	0
<b>TOTAL 3 : FONDS DEDIES</b>	<b>147 884</b>	<b>0</b>
Emprunts	242 928	281 834
Fournisseurs et comptes attachés	136 994	155 004
Dettes fiscales et sociales	189 784	179 507
Autres dettes	26 838	10 482
<b>TOTAL 4 : DETTES</b>	<b>596 544</b>	<b>626 826</b>
Subventions constatées d'avance	301 777	301 782
Produits constatés d'avance	23 164	1 850
<b>TOTAL 5 : PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>324 941</b>	<b>303 632</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 079 718</b>	<b>2 673 504</b>

# COMPTE DE RESULTAT 2018/2019 – FSCF

COMPTE DE RESULTAT	Du 01/09/2018 au 31/08/2019	Du 01/09/2017 au 31/08/2018
Ventes de cartons licences et plaquettes de communication	18 468	23 771
Magasine Les Jeunes	64 359	64 246
Produits des formations	174 687	254 642
Ventes d'assurances	111 684	110 840
Mini-site	900	
Prestations fournies aux adhérents	238 694	
Locations de salles	28 080	22 575
Mise à disposition de personnel	76 980	19 261
Autres produits des activités annexes	814	921
Subventions d'exploitation	884 636	646 265
Reprise provision sur créances douteuses	1 294	746
Reprises provisions pour risques et charges		5 430
Transferts de charges	8 788	31 039
Produits divers	3	182
Partenariats	40 900	48 183
Affiliations et titres d'appartenance	1 874 732	1 877 714
Mécénats - Abandons de créances - Dons	7 518	36 972
Produits des activités		108 052
Mises à disposition de personnel à titre gracieux	307 600	
Dons en nature	191 376	
Valorisation du bénévolat	176 578	51 218
<b>TOTAL 1 : PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 208 092</b>	<b>3 302 057</b>
Achats cartons licences		17 805
Variation de stock de marchandises	8 403	-7 460
Magasine Les Jeunes		43 085
Achats stockés de fournitures		9 238
Variation de stock des fournitures	-946	5 139
Formations		290 359
Achats non stockés de fournitures	48 234	22 784
Achats de marchandises	43 264	
Services extérieurs	352 245	223 583
Charges externes	862 306	321 844
Impôts et taxes	100 531	113 024
Salaires et traitements	971 328	958 299
Charges sociales	373 795	398 644
Dotations aux amortissements	161 677	160 552
Dotation provision pour créances douteuses	19 597	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 805	10 981
Engagements à réaliser sur subventions	147 884	
Fontionnement institutionnel	5 263	216 661
Projet de Développement Fédéral		19 561
Activités	4 466	228 498
Aides aux structures	92 535	128 054
Pertes sur créances douteuses	1 953	685
Mises à disposition de personnel à titre gracieux	307 600	
Mises à disposition de matériels à titre gracieux	174 500	
Abandons de créances	16 876	
Valorisation du bénévolat	176 578	51 218
<b>TOTAL 2 : CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 869 893</b>	<b>3 212 555</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>338 199</b>	<b>89 501</b>
Produits financiers	2 134	187
Charges financières	6 469	7 243
<b>TOTAL 3 : RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-4 336</b>	<b>-7 055</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>333 863</b>	<b>82 446</b>
Produits exceptionnels	17 805	38 762
Charges exceptionnelles	71 027	100 757
<b>TOTAL 4 : RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-53 222</b>	<b>-61 995</b>
Impôt sur les produits financiers des filiales	300	0
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b>280 341</b>	<b>20 451</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT PROFORMA</b>	<b>Du 01/09/2018 au 31/08/2019</b>	<b>Du 01/09/2017 au 31/08/2018</b>	<b>Variations</b>
Ventes de marchandises : Cartons licences - Plaquettes BAFA/BAFD - Publications	82 827	88 016	-5 189
Prestations de services : Assurances - Formations BAFA/BAFD et AD - Mini-site	287 271	283 843	3 428
Prestations fournies aux adhérents : Droits d'engagements - Formations	238 694	189 840	48 854
Locations locaux	28 080	22 575	5 505
Mises à disposition de personnel	76 980	36 942	40 037
Autres produits des activités annexes : Ports sur ventes	814	921	-107
<b>Montant net CA</b>	<b>714 666</b>	<b>622 138</b>	<b>92 528</b>
Subventions de fonctionnement	826 500	595 250	231 250
Aides à l'emploi	58 136	51 015	7 121
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>884 636</b>	<b>646 265</b>	<b>238 371</b>
Reprises provisions	1 294	6 176	-4 882
Transfert de charges d'exploitation et de personnel	8 788	31 039	-22 251
<b>Reprises sur provisions et transfert de charges</b>	<b>10 083</b>	<b>37 216</b>	<b>-27 133</b>
Collectes	40 900	66 516	-25 616
Cotisations : Affiliations - Titres d'appartenance	1 874 732	1 877 714	-2 982
Contributions volontaires : Dons	7 521	4 322	3 199
<b>Autres produits</b>	<b>1 923 153</b>	<b>1 948 553</b>	<b>-25 399</b>
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 532 538</b>	<b>3 254 172</b>	<b>278 367</b>
Achats marchandises : Cartons licences - Récompenses - Equipements	43 264	50 192	-6 928
Variation stocks de marchandises	8 403	-7 460	15 863
Achats fournitures : Administratives - Petits équipements - Electricité - Carburants	48 234	35 879	12 355
Variation stocks de fournitures	-946	5 139	-6 085
Crédit bail mobilier	6 241	8 613	-2371
Locations immobilières	79 955	58 800	21155
Locations matériels	17 420	9 801	7619
Charges de copropriété	18 519	15 520	2999
Entretiens, réparations, maintenances	166 980	177 693	-10713
Primes d'assurances	13 023	12 387	636
Etudes et recherches	33 318	19 561	13757
Documentations, frais séminaire et colloques	16 789	29 627	-12838
<b>Services extérieurs</b>	<b>352 245</b>	<b>332 001</b>	<b>20 244</b>
Personnels extérieurs à l'association	94 439	61 469	32970
Honoraires et frais d'actes	7 506	7 513	-8
Supports de communication	72 059	120 271	-48212
Magazine Les Jeunes	31 737	32 390	-653
Divers dons et cadeaux	12 380	19 784	-7404
Transports sur ventes : Magazine Les Jeunes	11 182	10 695	487
Voyages et déplacements	223 230	348 935	-125705
Frais de missions	332 992	306 962	26030
Frais de réception	4 276	3 424	852
Frais postaux et de télécommunication	49 477	42 843	6634
Services bancaires	974	1 275	-301
Divers services et cotisations liées à l'activité économique	22 054	18 726	3328
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>862 306</b>	<b>974 287</b>	<b>-111 981</b>
Impôts et taxes sur salaires	88 857	79 109	9748
Taxes foncières et d'habitation	11 674	10 763	911
<b>Impôts et taxes</b>	<b>100 531</b>	<b>89 872</b>	<b>10 659</b>
Salaires, gratifications, primes, indemnités, avantages et provisions	956 930	952 979	3951
Autres charges de personnel	10 320	22 457	-12137
Cotisations sociales	370 647	387 897	-17249
Autres charges sociales	7 225	16 067	-8842
<b>Charges de personnel</b>	<b>1 345 123</b>	<b>1 379 400</b>	<b>-34 277</b>
Dotations aux amortissements	161 677	160 552	1125
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	1 805	10 981	-9176
Dotation provision pour créances douteuses	19 597	0	19597
Engagements à réaliser sur subvention	147 884	0	147884
<b>Dotations aux amortissements et provisions et engagements à réaliser</b>	<b>330 964</b>	<b>171 533</b>	<b>159 430</b>
Droits d'auteurs et de reproductions	4 466	922	3544
Pertes sur créances irrécouvrables	1 953	685	1268
Bourses accordées aux usagers	92 535	128 056	-35521
Cotisations liées à la vie statutaire	5 263	4 165	1098
<b>Autres charges</b>	<b>104 217</b>	<b>133 828</b>	<b>-29 611</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 194 339</b>	<b>3 164 671</b>	<b>29 668</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>Du 01/09/2018 au 31/08/2019</b>	<b>Du 01/09/2017 au 31/08/2018</b>	Variations
<b>TOTAL 1 : RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>338 199</b>	<b>89 501</b>	<b>248 699</b>
Produits financiers	2 134	187	1946
Charges financières	6 469	7 243	-773
<b>TOTAL 3 : RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-4 336</b>	<b>-7 055</b>	<b>2 720</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-4 336</b>	<b>-7 055</b>	<b>2 720</b>
Produits exceptionnels	17 805	38 762	-20958
Charges exceptionnelles	71 027	100 757	-29730
<b>TOTAL 4 : RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-53 222</b>	<b>-61 995</b>	<b>8 772</b>
Impôt sur les produits financiers des filiales	300	0	300
<b>EXCEDENT</b>	<b>280 341</b>	<b>20 451</b>	<b>259 890</b>

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>N-1</b>
Mise à disposition de personnel	307 600	307 600	0
Bénévolat	176 578	176 578	51218
Mise à disposition de matériels	174 500		0
Dons : Frais de déplacement	14 930		0
Dons : Frais d'hébergement	1 402		0
Dons : Frais de repas	544		0
Dons en nature		191 376	0
<b>TOTAUX</b>	<b>675 554</b>	<b>675 554</b>	<b>51 218</b>

<b>RESULTAT ANALYTIQUE DES 251 MISSIONS 2018/2019</b>			
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Résultats</b>
Recettes directes		1 295 415	
Dépenses de communication	110 221		
Dépenses de locations immobilières et matériels	267 381		
Dépenses de personnels non salariés	278 277		
Dépenses frais de mission	577 375		
Dépenses aides aux actions et structures	240 419		
Dépenses directes diverses	130 003		
<b>COÛT DIRECT</b>	<b>1 603 676</b>	<b>1 295 415</b>	<b>-308 261</b>
Aides à l'emploi		374 524	
Charges salariales	1 743 392		
Heures travaillées : 39 800			
<b>COÛT DE PRODUCTION</b>	<b>1 743 392</b>	<b>374 524</b>	<b>-1 368 868</b>
Recettes indirectes		2 558 091	
Charges liées à l'utilisation du siège fédéral	170 367		
Charges liées à l'utilisation du matériel de production	292 329		
Dépenses indirectes diverses	137 925		
<b>COÛT INDIRECT</b>	<b>600 621</b>	<b>2 558 091</b>	<b>1 957 470</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>3 947 689</b>	<b>4 228 030</b>	<b>280 341</b>

# ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS

## (EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019)

### 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2019 ont été préparés conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Indépendance des exercices

L'exercice clos le 31 août 2019 s'établit sur une période de 12 mois. Les comptes ont été arrêtés par le Comité Directeur le 26 octobre 2019. Ces comptes ne seront définitifs qu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 novembre 2019.

Le résultat de l'exercice s'élève à 280 340.63 €. Le total du bilan ressort à 3 079 718 €.

La mise en place d'une comptabilité analytique par pôle, domaines d'intervention et missions a entraîné la modification du plan comptable général de l'association et sa mise en conformité avec les dispositions du règlement n° 99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Seuls les comptes des classes 6 et 7 ont été impactés par ce changement de méthode.

### 2 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN – ACTIF

#### 2.1 ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

**Constructions** : Les valeurs nettes comptables des composants constituent les bases amortissables sur la durée d'usage restant à courir. Les autres immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

La dotation aux amortissements des immobilisations a été calculée pour leur ensemble, selon le mode linéaire et en fonction de leurs durées d'usage, sans rechercher leurs durées d'utilisation, soit :

- Immeuble du siège fédéral : la durée d'usage restant à courir sur ses composants est déterminée en fonction des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation des biens et selon les normes habituellement retenues pour ces types d'éléments, soit de 20 à 50 ans
- Mobiliers : de 5 à 15 ans
- Agencements : de 5 à 10 ans
- Matériels : de 3 à 10 ans
- Bureautique : 3 ans
- Logiciels : de 1 à 3 ans
- Site internet : 5 ans
- Marques : 5 ans

Les tests de pertes de valeur n'ont conduit à aucune dépréciation d'actif.

**Immobilisations financières** : Les titres figurant sous cette rubrique sont évalués à leur valeur d'entrée. Du fait de la situation financière connue des sociétés concernées, une provision pour dépréciation des titres de FORMA est constituée pour 100 % de la valeur soit 20 000 €.

## 2.1.1 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations mouvements	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Brevets, marques et logiciels	434 096,08	48 144,00	2 500,15	479 739,93
Terrain bâti	345 877,64			345 877,64
Siège fédéral	1 839 848,35			1 839 848,35
Autres constructions	636,78			636,78
Installations agencements	89 634,35			89 634,35
Matériels des activités	2 650,00			2 650,00
Matériels incendies	3 485,34			3 485,34
Matériel stands	13 806,63			13 806,63
Matériels de bureaux	30 832,28	604,49	253,71	31 183,06
Matériels informatique	67 517,62	8 640,25		76 157,87
Matériels audio-visuel	11 332,95			11 332,95
Matériel musical	9 302,56		7 807,95	1 494,61
Mobiliers	79 729,95	130,80		79 860,75
<b>TOTAUX</b>	<b>2 928 750,53</b>	<b>57 519,54</b>	<b>10 561,81</b>	<b>2 975 708,26</b>
Immobilisations en cours site internet	47 546,40		47 546,40	-
<b>TOTAUX</b>	<b>47 546,40</b>	<b>-</b>	<b>47 546,40</b>	<b>-</b>
Titres de participation boutique FGSPF	13 720,41			13 720,41
Titres de participation Institut FORMA'	20 000,00			20 000,00
Prêt Institut FORMA	90 000,00		15 000,00	75 000,00
Garantie emprunt	6 700,00			6 700,00
<b>TOTAUX</b>	<b>130 420,41</b>	<b>-</b>	<b>15 000,00</b>	<b>115 420,41</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 106 717,34</b>	<b>57 519,54</b>	<b>73 108,21</b>	<b>3 091 128,67</b>

## 2.1.2 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Brevets, marques et logiciels	270 738,93	70 800,67	1 822,86	339 716,74
Siège fédéral	623 488,55	66 375,57		689 864,12
Autres constructions	636,78			636,78
Installations agencements	38 482,98	9 012,54		47 495,52
Matériels des activités	2 650,00			2 650,00
Matériel incendie	987,51	348,53		1 336,04
Matériel stands	9 703,09	1 227,69		10 930,78
Matériels de bureaux	29 160,84	1 120,48	253,71	30 027,61
Matériels informatique	61 883,11	5 895,87		67 778,98
Matériels audio-visuel	10 690,42	475,98		11 166,40
Matériel musical	9 302,56		7 807,95	1 494,61
Mobiliers	35 198,78	6 419,98		41 618,76
<b>TOTAUX</b>	<b>1 092 923,55</b>	<b>161 677,31</b>	<b>9 884,52</b>	<b>1 244 716,34</b>

## 2.2 ETAT DES STOCKS

---

Les évaluations sont effectuées suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

## 2.3 ETAT DES CREANCES

---

Les dépréciations des créances diverses ont été constatées en tenant compte des risques de non recouvrement connus et appréciés à la date d'arrêté des comptes.

### 2.3.1 TABLEAU DES CREANCES

Créances hors avances et acomptes versés	Montant brut	Echéance à moins d'1 an	Echéance à plus d'1 an
Usagers individuels	834,00	834,00	
Structures régionales	280 251,20	280 251,20	
Structures départementales	24 891,80	24 891,80	
Associations	12 759,50	12 759,50	
BAFA-BAFD	42 318,17	42 318,17	
Etat - Crédit TVA	2 483,00	2 483,00	
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	1 232,35	1 232,35	
Eurl FGSPF - Boutique officielle	31 198,15	31 198,15	
Institut de formation FORMA'	11 112,56	11 112,56	
Avances frais aux bénévoles	1 500,00	1 500,00	
Avances frais aux salariés	3 500,00	3 500,00	
<b>TOTAUX</b>	<b>412 080,73</b>	<b>412 080,73</b>	

### 2.4 ETAT DES CREANCES DOUTEUSES

Créances douteuses	Montant brut	Echéance à moins d'1 an	Echéance à plus d'1 an
Avances frais formateurs BAFA/BAFD	1 300,00	1 300,00	
Associations	440,50	440,50	
Structures d'accueil formations	10 095,17	10 095,17	
Stagiaires BAFA/BAFD	7 761,52	7 761,52	
<b>TOTAUX</b>	<b>19 597,19</b>	<b>19 597,19</b>	

## 2.5 PRODUITS A RECEVOIR

---

Produits à recevoir	Montant brut	Echéance à moins d'1 an	Echéance à plus d'1 an
Subventions	320 000,00	320 000,00	
<b>TOTAUX</b>	<b>320 000,00</b>	<b>320 000,00</b>	

## 2.6 PRET FORMA

---

Prêt initial : 90 000 euros - Taux : 0 % - Durée de remboursement : 6 ans - Date du prêt : 2018

	Montant brut	Echéance à moins d'1 an	Echéance à plus d'1 an
Prêt sans intérêt Institut de formation FORMA'	75 000,00	15 000,00	60 000,00
<b>TOTAUX</b>	<b>75 000,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>60 000,00</b>

## 2.7 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

---

Les charges constatées d'avance sont des dépenses de fonctionnement qui concernent l'exercice 2019/2020.

Charges constatées d'avance	Montant brut	Echéance à moins d'1 an	Echéance à plus d'1 an
Crédit bail	520,11	520,11	
Charges de copropriété	1 188,09	1 188,09	
Entretiens matériels	394,24	394,24	
Maintenances	9 329,34	9 329,34	
Assurances	4 584,42	4 584,42	
Frais supports de communication	19 349,48	19 349,48	
Cotisations	2 374,16	2 374,16	
Tickets restaurant	2 998,98	2 998,98	
<b>TOTAUX</b>	<b>40 738,82</b>	<b>40 738,82</b>	

### 3 INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN – PASSIF

#### 3.1 VARIATIONS DES FONDS ASSOCIATIFS

Situations mouvements	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Fonds associatif sans droit de reprise	14 741,03			14 741,03
Réserves libres	233 717,08			233 717,08
Report à nouveau créditeur	1 099 801,78	20 451,28		1 120 253,06
Résultat de l'exercice	20 451,28	280 340,63	20 451,28	280 340,63
Subvention d'équipement	237 734,88		14 842,50	222 892,38
<b>TOTAUX</b>	<b>1 606 446,05</b>	<b>300 791,91</b>	<b>35 293,78</b>	<b>1 871 944,18</b>

#### 3.2 ETAT DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les engagements en matière de pensions et retraites vis-à-vis du personnel sont constatés au bilan sous la forme de provisions.

Leur valorisation, charges incluses, est calculée selon les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport, pour les salariés âgés de plus de 35 ans avec une hypothèse de départ à 65 ans.

Les engagements dans le cadre du Projet Fédéral de Développement 2016/2020 sont constatés au bilan sous forme de provision pour les projets dédiés aux activités.

##### 3.2.1 TABLEAU DES PROVISIONS

Situations mouvements	Valeurs brutes à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes à la clôture de l'exercice
Indemnité de fin de carrière	125 030,00	3 513,00	1 708,00	126 835,00
Projets de développement	11 570,00			11 570,00
<b>TOTAUX</b>	<b>136 600,00</b>	<b>3 513,00</b>	<b>1 708,00</b>	<b>138 405,00</b>

### 3.3 FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS

La fédération s'est vue octroyer 2 subventions CNDS dans le cadre du Plan Héritage et Société, volet Innovation sociale et RSE par le sport :

- Le projet « Développer le concept FSCF Éveil de l'enfant » a pour but principal de mettre en œuvre un schéma organisationnel pour le développement des activités Éveil de l'enfant.
- Le projet « Création d'un outil de gestion dématérialisé du parcours global et de l'identité sportive du pratiquant/licencié » a pour objectif principal de faire évoluer le site internet de la FSCF.

Variation des fonds dédiés issus de	Valeurs à l'ouverture de l'exercice	Attributions	Utilisations	Valeurs à la clôture de l'exercice
<b>Plan Héritage et société - Volet Innovation sociale et RSE par le sport - Diversité de la pratique des APS</b>				
Développer le concept FSCF "Eveil de l'enfant"	-	111 500,00	37 500,00	74 000,00
Création d'un outil de gestion dématérialisé	-	100 000,00	26 116,00	73 884,00
<b>TOTAUX</b>	<b>-</b>	<b>211 500,00</b>	<b>63 616,00</b>	<b>147 884,00</b>

### 3.4 ETAT DES DETTES

Les coûts liés à l'emprunt de 400 000 € ont été comptabilisés en charges financières. L'amortissement s'étend du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2025. La charge d'intérêt totale est fixée à 40 520.03 €.

#### 3.4.1 TABLEAU DES DETTES

Dettes hors avances et acomptes reçus	Montant brut	Echéance à moins d'1 an	Echéance de 1 à 5 ans	Echéance à plus de 5 ans
Emprunt auprès d'un Ets de crédit	242 927,74	39 682,15	166 804,64	36 440,95
Fournisseurs	99 669,80	99 669,80		
Notes de frais	10 669,29	10 669,29		
Fournisseurs - factures non parvenues	26 654,50	26 654,50		
Usagers - avoirs à établir	1 938,00	1 938,00		
Salariés	89,10	89,10		
Provisions congés payés, primes et charges dus	111 148,00	111 148,00		
Caisses sociales	58 841,17	58 841,17		
Impôts et taxes	19 706,00	19 706,00		
Aides aux structures	24 900,00	24 900,00		
<b>TOTAUX</b>	<b>596 543,60</b>	<b>393 298,01</b>	<b>166 804,64</b>	<b>36 440,95</b>

### 3.5 SUBVENTIONS

---

Les subventions reçues des organismes d'Etat au cours de l'exercice 2018/2019 ont été intégrées pour leur totalité au compte de résultat, selon les périodes couvertes.

En reconduction de la méthode suivie lors des précédents exercices, une partie de la subvention attribuée par le Ministère des Sports relative à la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, est constatée au 31 août 2019 à hauteur de 6/12<sup>ème</sup> au lieu de 8/12<sup>ème</sup>.

Les subventions à recevoir qui s'élèvent à 320 000 € concernent une subvention d'aide à l'emploi pour le suivi des dossiers PSF de juin 2019 d'un montant de 20 000 € et 300 000 € de fonctionnement du Ministère des Sports.

Les subventions perçues et constatées d'avance au 31 août 2019 d'un montant de 301 777 € concernent l'exercice 2019/2020 dont 1 777 € du FONJEP et 300 000 € du Ministère des Sports.

La FSCF amortit la subvention d'équipement de 280 000 € au prorata des investissements tel que détaillé dans le tableau ci-dessous :

Exercices	Solde subvention début exercice	Quote-part subvention d'investissement de l'exercice	Cumul quote-part	Solde Subvention fin d'exercice
2018/2019	237 734,88	14 842,50	57 107,62	222 892,38
2019/2020	222 892,38	14 328,76	71 436,38	208 563,62
2020/2021	208 563,62	14 328,76	85 765,14	194 234,86
2021/2022	194 234,86	14 058,13	99 823,27	180 176,73
2022/2023	180 176,73	14 058,13	113 881,40	166 118,60
2023/2024	166 118,60	14 058,13	127 939,53	152 060,47

### 3.6 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

---

Les produits constatés d'avance pour un montant de 23 164 € concernent 21 000 € perçu de la Fondation de France pour le projet des Auxiliaires à la Vie Associative et 2 164 € de pack assurance association 2019/2020, sommes versées par les associations au cours du mois d'août 2019.

## 4 INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 TRANSFERT DE CHARGES

Le compte de transfert de charges de personnel constate la prise en charge par Uniformation des formations du personnel pour 7 577 € et la déduction des avantages en nature pour 1 211 €.

### 4.2 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les charges exceptionnelles d'un montant de 71 027 € sont constituées essentiellement d'abandons de créance sur les mises à disposition de notre personnel en faveur de nos filiales pour 66 210 €, de la perte d'un acompte versé en 2017 pour un stage annulé d'un montant de 700 €, d'une régularisation de cotisations vieillesse de 2013 à 2018 pour 2 000 €, de prélèvement suite au vol d'une carte bleue fédérale de 1 440 € et de la valeur nette comptable des immobilisations cédées pour 677 €.

Les produits exceptionnels d'un montant de 17 805 € concernent des chèques 2018 non encaissés par leurs destinataires pour 176 €, le produit de cession de petits matériels immobilisés pour 525 €, les frais de mutation pour 1000 €, les amendes gymniques pour 1 260 € et la quote part de subvention virée au résultat pour 14 842.50 €.

## 5 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement important et significatif, susceptible d'entraîner la constitution de provisions pour risques ou charges n'est intervenue après la date de clôture de l'exercice (loi du 30 avril 1983 – Art.14 – A13 et décret du 29 décembre 1983 – Art.8).

## 6 COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires versé au commissaire aux comptes durant l'exercice s'élève à 7 260 €.

## 7 REMUNERATION DU PRESIDENT GENERAL

Le montant de la rémunération du Président Général s'élève pour l'exercice à :

Indemnités brutes	19 800.00 €
Avantages en nature	115.20 €
Charges sociales et taxes	8 828.48 €

## 8 VOLONTARIAT ASSOCIATIF

La rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés versées au cours de l'exercice 2018/2019 est de 114 307.55 € compris avantages en nature pour 345.60 € (loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif).

## 9 ENGAGEMENTS RECIPROQUES

- Négociation de trois postes FONJEP conclus sur des périodes triennales.
- Notification de mise à disposition de trois conseillers techniques nationaux et d'une directrice technique nationale pour une durée indéterminée par le Ministère des Sports. La valorisation de ces cadres techniques s'élève à 307 600 €.
- Négociation d'une convention d'objectif pluriannuelle de 2016 à 2020 avec le Ministère des Sports (CPO).
- Négociation d'un contrat de prestations informatiques dites d'Infogérance couvrant la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 1<sup>er</sup> juillet 2020 avec la société ProximIT.
- Négociation d'un contrat d'assistance applicative et développement Lolit@ du 1<sup>er</sup> août 2019 au 31 juillet 2020.
- Négociation d'un contrat de téléphonie avec la société Foliateam se terminant le 1<sup>er</sup> février 2021.
- Négociation d'un contrat d'assurance avec MMA couvrant la période du 1<sup>er</sup> septembre 2016 jusqu'au 31 août 2020.
- Négociation d'un contrat de location et maintenance de matériels d'impression avec la société OMR couvrant la période du 13 mai 2016 au 12 mai 2021.

## 10 TABLEAU DES PARTICIPATIONS ET ELEMENTS COMPLEMENTAIRES

### 10.1 EURL FOURNITURES GENERALES SPORTIVES DES PATRONAGES DE FRANCE

Sigle :	EURL FGSPF Boutique Officielle
Date de clôture de l'exercice :	31 décembre 2018
Capitaux propres avant résultat:	38 266.33 €
Quote-part de participation détenue :	100 %
Valeur comptable des titres détenus :	13 720 €
Prêts et avances consentis :	17 189.14 €
Cautions et aval donnés :	néant
Chiffre d'affaires du dernier exercice :	19 174.72 €
Résultat du dernier exercice :	3 158.23 €
Dividendes versés :	0

## 10.2 SASU INSTITUT DE FORMATION FSCF

Sigle :	FORMA'
Date de clôture de l'exercice :	31 décembre 2018
Capitaux propres avant résultat:	- 42 250.14 €
Quote-part de participation détenue :	100 %
Valeur comptable des titres détenus :	0
Prêts et avances consentis :	86 087.69 €
Cautions et aval donnés :	néant
Chiffre d'affaires du dernier exercice :	426 414.33 €
Résultat du dernier exercice :	25 987.47 €
Dividendes versés :	0

## 11 CALCUL DES RESSOURCES PROPRES (ART. 261-7-1 DU CGI)

Produits d'exploitation au 31/08/2019		Ressources propres	Subventions
Ventes de marchandises	82 827,39	82 827,39	
Prestations de services	287 271,26	287 271,26	
Prestations fournies aux adhérents	238 694,20	238 694,20	
Subventions d'exploitation	884 636,00		646 265,00
Autres produits	2 029 026,82	2 029 026,82	
<b>TOTAUX</b>	<b>3 522 455,67</b>	<b>2 637 819,67</b>	<b>646 265,00</b>

**FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019**

Aux membres de l'association,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note 1 de l'annexe comptable qui expose le changement de méthode comptable relatif à l'adoption d'un plan comptable modifié pour l'imputation des écritures comptables sur les comptes de classe 6 et 7. Un compte de résultat pro-forma, comparant l'exercice 2018/2019 avec l'exercice 20187/2018 sous son ancienne présentation, est annexé aux comptes annuels.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas servi de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS**



En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

#### **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la trésorière et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

#### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT DE L'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur.

#### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 6 novembre 2019,

Philippe TOUGHAIS  
Commissaire aux comptes,  
Membre de la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de Paris

# RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

Aux membres de l'association,

En ma qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées, conformément à l'article 612-5 du Code de Commerce.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

J'ai été informé de la conclusion de nouvelles conventions réglementées depuis la clôture de l'exercice:

- Le comité directeur du 27 octobre 2019 a approuvé un abandon de créances d'un montant de 21.784 € au profit de la filiale FORMA ; ce montant correspond en partie à la facturation de la mise à disposition du service comptable de la FSCF à FORMA qui s'est établie à 31.725 €
- Le comité directeur du 27 octobre 2019 a approuvé un abandon de créances d'un montant de 44.425 € au profit de la filiale FGSPF ; ce montant correspond en partie à la facturation de la mise à disposition du personnel de la FSCF à FGSPF qui s'est établie à 43.532 €

J'ai été informé de la poursuite de la convention réglementée suivante :

- Le Comité Directeur du 27 octobre 2012 a constaté que la consultation à distance par internet de l'assemblée générale ordinaire sur la rémunération du président général a été approuvée à une majorité de (95 %) de votes favorables.
- La rémunération brute annuelle votée est de 21.900 € soit 30.520 € y compris les charges sociales et fiscales de l'employeur.

ff

- Cette mesure est entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le montant de la rémunération brute de Monsieur Christian Babonneau, du 1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2019, s'élève à 19.915 €, plus 8.828 € de charges, formant un total de 28.733 €, pour l'équivalent d'une journée et demie (1,5) par semaine.
- Dans le cadre de l'article 261-7-1<sup>o</sup>, je me suis assuré que le document établi par la FSCF et ci-joint en annexe, fait ressortir des ressources propres supérieures à 200.000 euros.

Paris, le 6 novembre 2019,  
Philippe TOUCHAIS  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de Paris

# PRESENTATION DU BUDGET TRIENNAL

BUDGETS	Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/20 au 31/08/21	Du 01/09/21 au 31/08/22
Ventes de marchandises	80 965	81 300	82 000
Prestations de services	286 655	289 000	295 000
Prestations fournies aux adhérents	251 630	233 600	250 000
Produits annexes	77 895	78 000	80 850
<b>Montant net CA</b>	<b>697 145</b>	<b>681 900</b>	<b>707 850</b>
Subventions d'exploitation	712 095	681 400	658 000
Reprises provisions	29 370	0	11 000
Engagements réalisés sur subventions	74 000	73 880	0
Transfert de charges d'exploitation et de personnel	7 650	8 000	8 500
<b>Reprises sur provisions, engagements et transfert de charges</b>	<b>111 020</b>	<b>81 880</b>	<b>19 500</b>
Collectes	51 860	41 900	55 000
Cotisations	1 903 705	1 917 100	1 967 300
Contributions volontaires	7 430	7 500	8 000
Autres produits	1 962 995	1 966 500	2 030 300
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>3 483 255</b>	<b>3 411 680</b>	<b>3 415 650</b>
Achats marchandises	63 140	43 000	60 000
Achats fournitures	48 705	49 200	49 500
Variation stocks	-1 424	0	0
Crédit bail mobilier	6 245	6 245	6 245
Locations immobilières	84 640	80 000	80 000
Locations matériels	22 290	17 000	23 000
Charges de copropriété	17 540	18 000	18 500
Entretiens, réparations, maintenances	163 280	165 000	165 000
Primes d'assurances	13 000	14 000	15 000
Etudes et recherches	26 540	30 000	20 000
Documentations, frais séminaire et colloques	23 880	25 000	25 000
<b>Services extérieurs</b>	<b>357 415</b>	<b>355 245</b>	<b>352 745</b>
Personnels extérieurs à l'association et honoraires	110 820	104 430	112 475
Supports de communication	127 900	120 000	115 000
Magazine Les Jeunes	35 740	35 800	35 800
Divers dons et cadeaux	16 190	12 000	15 000
Transports sur ventes	11 200	11 200	11 200
Voyages et déplacements	326 425	300 000	325 000
Frais de missions et réceptions	458 965	421 000	440 000
Frais postaux et de télécommunication	48 750	48 800	48 900
Divers services et cotisations liées à l'activité économique	29 385	29 900	29 900
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>1 165 375</b>	<b>1 083 130</b>	<b>1 133 275</b>
Impôts et taxes	122 204	123 400	119 500
Charges de personnel	1 415 345	1 500 600	1 508 800
Dotations aux amortissements	157 210	161 000	138 000
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	6 205	13 825	8 050
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>163 415</b>	<b>174 825</b>	<b>146 050</b>
Droits d'auteurs et de reproductions	1 255	2 500	2 000
Bourses accordées aux usagers	151 055	83 000	47 000
Cotisations liées à la vie statutaire	5 265	5 500	5 500
Autres charges	157 575	91 000	54 500
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 491 750</b>	<b>3 420 400</b>	<b>3 424 370</b>

BUDGETS	Du 01/09/19 au 31/08/20	Du 01/09/20 au 31/08/21	Du 01/09/21 au 31/08/22
<b>TOTAL 1 : RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	-8 495	-8 720	-8 720
Produits financiers	80	100	100
Charges financières	5 770	5 700	5 700
<b>TOTAL 2 : RESULTAT FINANCIER</b>	-5 690	-5 600	-5 600
Produits exceptionnels	14 325	14 320	14 320
<b>TOTAL 3 : RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	14 325	14 320	14 320
<b>RESULTAT</b>	<b>140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Mise à disposition de personnel	307 600	207 000	207 000
Bénévolat	176 847	200 000	250 000
Dons en nature	190 990	190 900	191 400
<b>TOTAUX</b>	<b>675 437</b>	<b>597 900</b>	<b>648 400</b>

<b>RESULTAT ANALYTIQUE</b>	
Recettes directes	1 138 787
Dépenses de communication	-172 990
Dépenses de locations immobilières et matériels	-277 280
Dépenses de personnels non salariés	-287 632
Dépenses frais de mission	-801 860
Dépenses aides aux actions et structures	-158 255
Dépenses directes diverses	-148 375
<b>COÛT DIRECT</b>	<b>-707 605</b>
Aides à l'emploi	402 205
Charges salariales	-1 840 029
Heures travaillées : 41 882	
<b>COÛT DE PRODUCTION</b>	<b>-1 437 824</b>
Recettes indirectes	2 631 910
Charges liées à l'utilisation du siège fédéral	-163 244
Charges liées à l'utilisation du matériel de production	-280 481
Dépenses indirectes diverses	-42 616
<b>COÛT INDIRECT</b>	<b>2 145 569</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>140</b>

# NOTES



Fédération  
**Sportive  
et Culturelle**  
de France

**Fédération Sportive et Culturelle de France**  
22 rue Oberkampf ■ 75011 Paris  
T +33(0) 1 43 38 50 57 ■ F +33(0) 1 43 14 06 65  
fscf@fscf.asso.fr ■ [www.fscf.asso.fr](http://www.fscf.asso.fr)